POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

Bulletin municipal de Lanoraie

3 août 2023

Volume 15 – Numéro 8

PROJET D'ORDRE DU JOUR

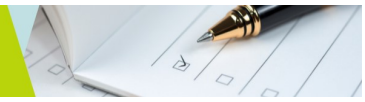

19 h 45: Séance de consultation sur le projet de règlement 1071-81-2023 (zonage). Ensuite, le Comité de démolition statuera au sujet de la demande d'autorisation pour la démolition du bâtiment nommé au point 10.4 de l'ordre du jour.

Séance ordinaire du 8 août 2023, à 20 h

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux du 4, 12, 17 et 24 juillet 2023;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Adoption du projet de règlement 128-2023 sur l'exercice du droit de préemption sur des immeubles du territoire;
   - 5.2. Adoption du projet de règlement modifiant le règlement 110-2-2023 modifiant le règlement 110-2021 relatif aux animaux – Infractions;
   - 5.3. Contrat de service – contrôleur animalier;
6. Sécurité publique :
   - 6.1. Adoption du projet de règlement 84-3-2023 modifiant le règlement 84-2013 – Limite de vitesse sur les rangs du Cavreau, Saint-Henri et Saint-Jean-Baptiste;
   - 6.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 129-2023 remplaçant le règlement 75-2011 relatif au stationnement;
7. Travaux publics;
8. Hygiène du milieu;
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Pavillon Jean-Bourdon – système de ventilation et climatisation;
   - 9.2. Plan d'avant-projet – aménagement Parc du centre sportif;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
    - 10.1. Adoption du second projet de règlement 1071-81-2023 modifiant les règlements de zonage 105-92 et 269-90 – Ouvrages et bâtiments autorisés en cour avant et ajout de dispositions particulières aux zones M1 et P1-2;
    - 10.2. Certificat de conformité – règlement 1085-2023;
    - 10.3. Appel demande des décisions relatives à la démolition – 292 et 296, Grande Côte Ouest;
    - 10.4. Demande de permis de démolition – 660, rang du Petit-Bois-D'Autray;
    - 10.5. Demande de dérogation mineure – 47, rue Honoré-Beaugrand;
    - 10.6. Demandes de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE VOUS ENTENDRE!

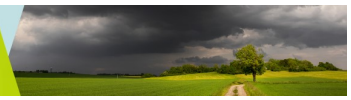

Comme mentionné à la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 juillet, la Municipalité souhaite recueillir vos commentaires, à la suite des événements météorologiques survenus le 13 juillet dernier. Seuls les commentaires constructifs et respectueux seront pris en considération afin d'évaluer les services offerts aux citoyens lors de mesures d'urgence, et de les améliorer. Pour partager vos commentaires, rendez-vous sur la page d'accueil du site Web de la Municipalité, au lanoraie.ca, dans l'onglet *Actualité*.

Restez à l'affut, la nouvelle identité visuelle de la Municipalité de Lanoraie vous sera bientôt dévoilée !

AUTOMATE D'APPEL

L'automate d'appel est un **service d'alertes et de notifications** de masse **gratuit**. Lorsqu'une situation d'exception arrive (tornade, inondation, bris d'aqueduc, info-travaux), l'automate d'appel est l'outil de communication privilégié par la Municipalité pour rapidement vous informer. Le message reçu vous informera de l'état de la situation et des mesures à prendre, si nécessaire. Tous les types de téléphone sont compatibles et les communications peuvent se faire par **téléphone, mobile, SMS et courriel.** L'inscription est simple et rapide. Rendez-vous au www.lanoraie.ca/fr/securite-publique sous l'onglet *automate d'appel ou téléphonez au 450 887-1100, poste 3000*.

ATTENTION, HERBE À POUX !

Saviez-vous que la mi-juillet et la mi-août sont les moments idéals pour le contrôle des allergies saisonnières? En effet, en arrachant ou en tondant les plants d'herbe à poux à ces deux moments clés de l'été, nous empêchons la première et la seconde production du pollen de cette plante, la cause principale pour le rhume des foins. En contrôlant la plante, nous favorisons une meilleure santé pour de nombreuses personnes. **Il est recommandé de jeter les plants à la poubelle,** puisque les graines d'herbe à poux pourraient contaminer le compost et reprendre leur cycle de floraison.

Source : CISSS de Lanaudière

TROUSSE 72 H

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant **les trois premiers jours d'un sinistre.** Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin. Voici les **sept articles essentiels** à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc..

CARREFOUR ÉMILIE: VENTE DE FIN DE SAISON

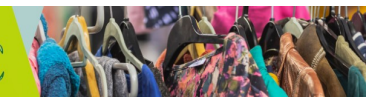

Le Carrefour Émilie vous attend à leur super vente de fin de saison, **le samedi 19 août 2023**, de 9 h à 14 h.

Des bénévoles vous recevront avec plaisir à l'intérieur avec des sacs à 5 $. Vous pourrez également trouver plusieurs articles à très bas prix, à l'extérieur.

Venez les voir en grand nombre!

CALENDRIER DU MOIS D'AOÛT 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31 **Rentrée scolaire**	1	2

Légende :

= Collecte des ordures
= Collecte des matières organiques
= Collecte des matières recyclables
= Séance du conseil municipaux
= Film en plein air
= Spectacle de Bill Bestiole
= Danse de la Maison des Jeunes
= Les Péchés mignons
= Les Promenades du dimanche